



COMMENT POSER VOS QUESTIONS ?

- Par téléphone au **03 62 53 25 18**
- Par mail à *ftanier@adilnord.fr*
jaccadebled@adilnord.fr
- Sur rendez-vous au 03 62 53 25 18
 - au 1-27 Place Porte Notre Dame à Cambrai
 - sur les lieux de permanences

à Busigny, Le Cateau, Caudry, Iwuy et Solesmes
Pour connaître les dates et horaires des permanences, visitez

www.lecambresisenprojet.com

ou

www.adilnord.fr

Et prenez rendez-vous au 03 62 53 25 18



Pour obtenir
les informations et coordonnées
des Espaces **INFO → ÉNERGIE**

www.infoenergie.org

www.ademe.fr

www.nordpasdecalsais.fr

ADIL du Nord - juin 2012



INFO → ÉNERGIE

en
NORD-PAS-DE-CALAIS

UN SERVICE D'INFORMATION

pour répondre
à vos questions
sur l'énergie



INFO →

ÉNERGIE

**PRÈS DE
CHEZ VOUS
DES CONSEILS
GRATUITS
NEUTRES
ET INDÉPENDANTS
SUR L'ÉNERGIE**



**Le secteur résidentiel
et tertiaire représente
43% des consommations
d'énergie en France.**

*Dans le cadre du Plan Climat
Territorial, le Pays du Cambrésis,
en partenariat avec l'ADEME et
le conseil Régional, a créé
un Espace Info Energie sur son
territoire*

*L'espace Info Energie est un service
d'information sur l'énergie dans
l'habitat. Indépendant, des
professionnels et des fournisseurs
d'énergie, il renseigne les particuliers de
façon neutre et objective.*



AVEC L'ESPACE INFO ÉNERGIE FAITES AVANCER VOS PROJETS

Pour un projet de construction ou de rénovation,
l'Espace Info Energie vous apporte des solutions
concrètes pour :

Mieux maîtriser vos consommations d'énergie

- **Isolation thermique** (parois à isoler, performances des matériaux...)
- **Chauffage** (modes de production, régulation, émetteurs de chaleur...)
- **Appareils électriques** (éclairage, électroménager, appareils de loisirs...)
- **Éco-gestes et comportements économes**



Recourir aux énergies renouvelables :

- **Solaire thermique**
(eau chaude et/ou chauffage solaire)
- **Solaire photovoltaïque**
(électricité solaire)
- **Pompes à chaleur**
(géothermie, aérothermie)
- **Chauffage au bois**
(poêle / insert / chaudière à bûches ou granulés...)
- **Énergie éolienne**



Bénéficiaire d'aides financières pour réaliser vos travaux :

- **Crédit d'impôt**
- **Éco-prêt à taux zéro**
- **Aides à l'amélioration de l'habitat**
- **Aides régionales**
- **Aides communautaires**